

BULLETIN DE VOTE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et ÉLECTION 2022

Consignes de vote par correspondance :

- Bulletin à insérer dans une première enveloppe sans aucune indication
- Première enveloppe à insérer dans une seconde pour envoi par courrier :
 - au recto : Cerema / Asce 33 Cerema rue Pierre Ramond - 33160 ST MEDARD EN JALLES
 - au verso : votre Nom et Prénom pour émargement

DERNIER JOUR DE RECEPTION DU BULLETIN LE VENDREDI 6 MAI 2022

Consignes de vote aux Bureaux de Bordeaux et Toulouse :

- Permanence le lundi 9 mai de 11h à 12h
- Dépôt du bulletin de vote dans l'urne après émargement

Mettre une croix dans la case correspondant à votre choix

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
RAPPORT MORAL 2021			
RAPPORT ACTIVITÉS 2021			
RAPPORT FINANCIER 2021			
RAPPORT ORIENTATIONS 2022			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022			
COTISATION ANNUELLE			
RAPPORT VÉRIFICATEUR AUX COMPTES			

MEMBRES DU BUREAU ENTRANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
CHRISTOPHE SABOT			
EDDY HANDTSCHOEWERCKER			
LEO-PAUL CLEMENT			
LOIC CERVO			
JEAN-CLAUDE MERCADAL			
NATHALIE DAIX			
NICOLAS BOULLIER			
POSTE DE VERIFICATEUR AUX COMPTES	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
SIMONET CHRISTOPHE			

Pour information :

Membre du bureau de Bordeaux : 12 postes

Membre du bureau de Toulouse : 7 postes

Membres élus en 2020 :

- Aurélien ANDRIEU
- Catherine CHARMES
- Christophe NUNES
- Lucas RIVOIRARD

Membres élus en 2021 :

- Stacy ALOGNA
- Vincent STRATENY
- Romain GALLEN